



Année publication : 2025

Synthèse VEM 2024 à partir des données 2023



Réalisé par :



Financé et piloté par :



RÉALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 10000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles:



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 26 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

Pour en savoir plus : www.franceboisforet.fr



OBJECTIF ET CONTEXTE

SYNTHESE VEM 2024

À la suite des travaux de refonte de la VEM-FB ayant conduit à une actualisation du Tableau Emploi-Ressource (TER), ce projet vise à actualiser les données de l'année 2023 en s'appuyant sur cette version restructurée.

Pour mémoire, le TER constitue un outil central de connaissance économique de la filière forêt-bois. Il fournit, sur une base annuelle, des indicateurs structurants tels que la valeur ajoutée et l'emploi par branche, tout en décrivant les flux d'échanges entre les différents maillons de la filière. L'actualisation régulière du TER de la VEM-FB est nécessaire aux organisations professionnelles, fédérations et instances de pilotage de la filière. Cette mise à jour contribue à un suivi plus réactif et pertinent des dynamiques économiques du secteur.

L'objectif de ce travail d'actualisation est de mettre à jour le TER avec les données 2023, en tenant compte du décalage temporel inhérent à la disponibilité des sources statistiques, en particulier les Enquêtes Annuelles d'Entreprise (EAP) de l'INSEE et la base de données de récolte de l'Agreste.

Cette actualisation s'effectue selon un processus structuré en plusieurs étapes, en cohérence avec la nouvelle version de la VEM :

- Estimation de la production et des flux de commerce international (importations et exportations) pour chaque branche du TER, à partir des données disponibles les plus récentes,
- Équilibrage de la matrice TER à l'aide de la méthode RAS (méthode de réajustement matriciel), suivi d'un passage en valeurs physiques (volume) pour une meilleure lisibilité sectorielle,
- Contrôle de la cohérence des résultats obtenus, tant en termes de niveau que de structure économique, puis mise en forme des données pour leur intégration et visualisation sur le site de la VEM-FB.



PRINCIPAUX RÉSULTATS

SYNTHESE VEM 2024

En 2023, la production en valeur de l'ensemble de la filière bois a légèrement augmenté pour atteindre 77.2 Mds€ vs 76.6 Mds€ en 2022 (+0.8%). Malgré les difficultés traversées par le secteur de la construction, la filière bois, à l'instar de l'ensemble de l'industrie manufacturière française, a réussi à préserver une dynamique de croissance en valeur, contribuant ainsi à la résilience du tissu productif national.

Concernant l'amont de la filière, la valeur de la récolte de grumes et billons destinés au sciage, placage ou déroulage en 2023 a légèrement diminué par rapport à 2022 (-284 M€). Cette baisse est causée notamment par la diminution du volume de la récolte de bois d'œuvre enregistrée en 2023 (-7%). Mais malgré cette tendance baissière observée pour cette branche, la valeur de production du bois destiné à l'industrie et du bois énergie poursuivent en 2023 une dynamique haussière de 10% et 15% par rapport à l'année 2022.

Le recul de la récolte de bois d'œuvre a eu un effet direct sur la production de sciages, qui a diminué de 9 % en volume. Ce recul, combiné à des prix moins élevés qu'en 2022, a amplifié la baisse en valeur pour la majorité des branches de sciage, à l'exception de celles liées aux feuillus tempérés et tropicaux.

S'agissant des activités de seconde transformation et de l'aval de la filière, les dynamiques sectorielles apparaissent contrastées en 2023. La fabrication et travaux de charpente en bois affiche un léger repli de 1 % par rapport à 2022, traduisant un impact modéré du ralentissement de la construction. À l'inverse, les segments des menuiseries intérieure et extérieure ont enregistré des hausses respectives de 5 % et 7 %, témoignant d'une demande soutenue sur ces marchés, possiblement portée par la rénovation et les travaux d'aménagement.

C'est la fabrication de combustibles à base de bois qui a enregistré la plus forte hausse en valeur de production (+36% en 2023 par rapport à 2022). Poursuivant sa dynamique de croissance, le secteur des combustibles bois confirme sa progression en 2023. Dans un contexte de volatilité des énergies fossiles et de flambée des prix du gaz, les combustibles à base de bois s'affirment comme une alternative locale, durable et économiquement plus prévisible.

Cette dynamique de production s'inscrit par ailleurs dans un contexte international en pleine évolution, marqué en 2023 par un repli des échanges commerciaux de la filière, après une progression exceptionnelle enregistrée en 2022. Dans le détail, les importations ont reculé de 14 % et les exportations de 15 %, revenant ainsi à des niveaux comparables à ceux de 2021. En conséquence, le déficit commercial du secteur s'établit à -10 Mds€ en 2023, en diminution de 12 % par rapport à 2022.

À l'échelle nationale, une amélioration significative est également observée : la balance commerciale de la France s'est nettement redressée en 2023, avec un déficit réduit à 100 milliards d'euros, contre 162,6 milliards d'euros en 2022. Cette évolution favorable s'explique avant tout par la baisse marquée du déficit énergétique, complétée par une légère progression du solde des échanges de produits manufacturés.

1. VALEUR AJOUTÉE ET EMPLOI DE LA FILIÈRE FB

En 2023, la valeur ajoutée de la filière forêt-bois française a progressé de 5 % par rapport à 2022, soit une hausse de 1,3 milliard d'euros. Cette évolution s'explique en partie par la restructuration du TER de la VEM, qui a modifié les taux de valeur ajoutée dans l'ensemble des branches de la filière. Néanmoins, la dynamique du bois énergie et le développement des produits techniques du bois apparaissent également comme des facteurs déterminants de cette croissance.



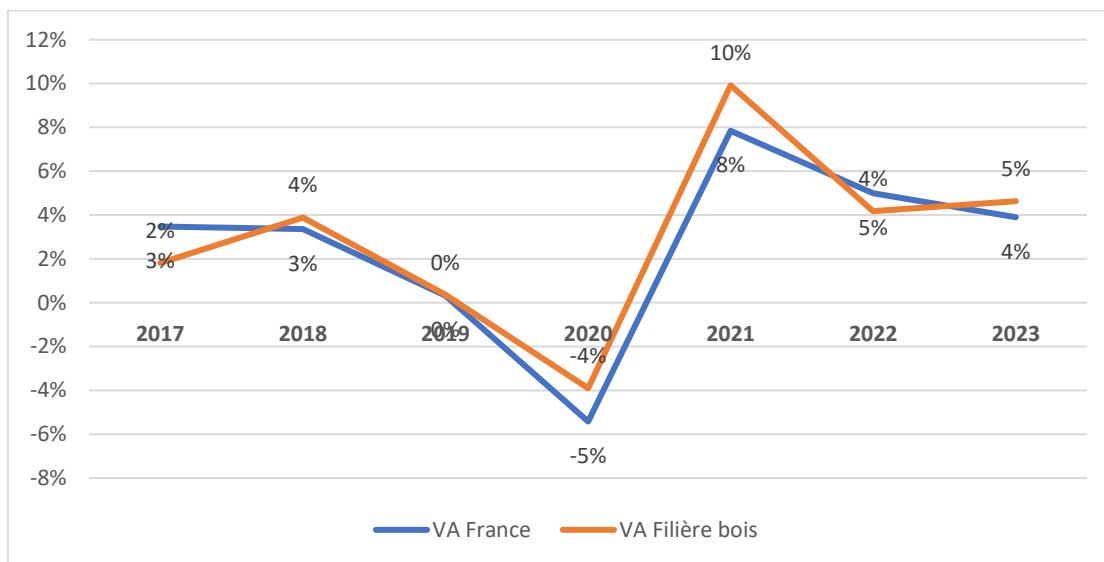
PRINCIPAUX RÉSULTATS

Dans ce contexte, près de 1 600 emplois en équivalent temps plein (ETP) ont été créés depuis 2022, portant le total à un peu plus de 418 580 ETP en 2023. Parallèlement, la productivité apparente du travail a connu une nette amélioration, atteignant 72 k€/ETP en 2023 contre 69 k€ en 2022. Cette progression traduit une plus grande efficacité dans la mobilisation du travail au sein du processus productif de la filière forêt-bois.

Tableau 1: Emploi et VA de la filière FB entre 2017 à 2023

Année	VA (Mds €)	Nombre d'ETP	Productivité apparente du travail (en k€/ETP)
2017	25,0	379 141	66
2018	26,0	392 702	66
2019	26,1	394 967	66
2020	25,1	393 892	64
2021	27,6	415 535	66
2022	28,7	417 133	69
2023	30,0	418 585	72

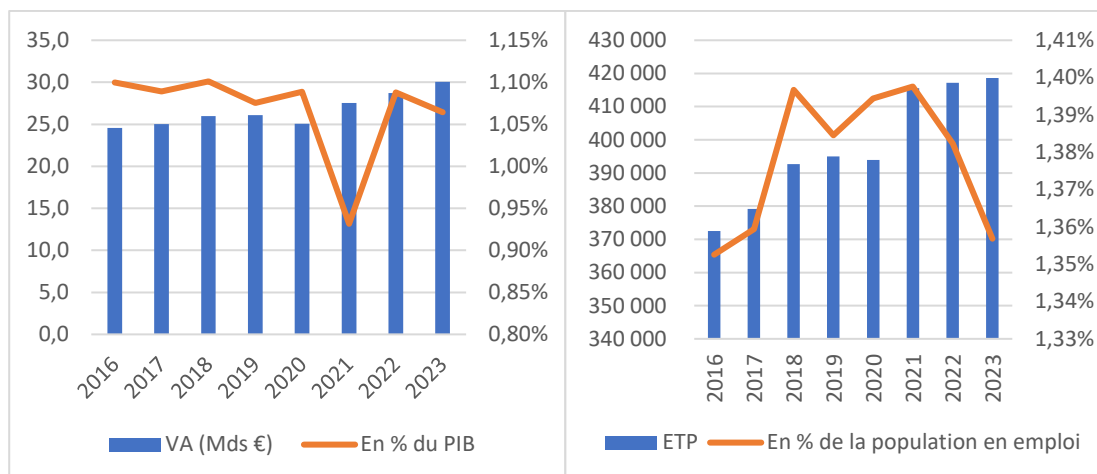
Figure 1: Taux de croissance annuel de la valeur ajoutée en France et de la filière forêt-bois (2017 à 2023)





PRINCIPAUX RÉSULTATS

Figure 2: Evolution de la VA annuelle et du nombre d'ETP de la filière Forêt-bois et comparaison par rapport à la croissance économique et au % de population en emploi de l'ensemble de l'économie française entre 2016 et 2023



En comparant l'évolution de la VA de la filière FB avec celui du PIB, on note que l'augmentation de la filière FB a été plus rapide que celle de l'économie française. Ce n'était pas le cas pour le nombre d'ETP, où le niveau est resté stable par rapport à celui de 2022.

2. COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FILIÈRE

La filière forêt-bois se distingue par une forte orientation vers le marché intérieur, avec un taux de couverture de la demande par l'offre nationale atteignant 60 %, et un taux d'exportation relativement faible (26 %). En ce qui concerne le taux de couverture des exportations par les importations, le ratio est resté stable en 2023 par rapport à 2022, se maintenant autour de 52 %.

Tableau 2 : Etat du commerce extérieur de la filière forêt-bois en 2023

	Filière bois	Production manufacturière
Taux de couverture de la demande par l'offre nationale	60 %	35 %
Taux d'exportation	26 %	37 %
Taux de couverture des exportations	52 %	84 %

3. VALEUR AJOUTÉE PAR MARCHÉ DE DESTINATION FINALE

En 2023, la valeur ajoutée de la filière forêt-bois a augmenté de 5% par rapport à celle de 2022, cependant, les dynamiques de ses marchés finaux restent hétérogènes. Les activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois de la filière forêt-bois alimentent cinq marchés de destinations finales à hauteur de 25.4 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 85 % de l'ensemble de la création de richesse de la filière bois. Cela exclut les services (exp. transports) et le commerce qui sont associés à ces activités et marchés finaux. Les activités transversales à la filière, comme le commerce de gros et de détails ainsi que les services, représentent 4,6 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 15 % de l'ensemble.



PRINCIPAUX RÉSULTATS

En 2023, les parts des valeurs ajoutées par marchés finaux restent stables par rapport leur niveau en 2022 :

- Le marché de la construction reste le principal contributeur à la valeur ajoutée de la filière forêt-bois, représentant à lui seul 51 % de la valeur ajoutée totale du secteur. Il englobe l'ensemble des usages du bois dans la construction neuve, la rénovation, l'agencement des espaces commerciaux ainsi que dans les ouvrages de génie civil.
- Le marché de pâte, papiers et cartons, qui englobe notamment les articles et emballages en papier ou carton, contribue à hauteur de 19 % à la valeur ajoutée de la filière forêt-bois.
- Le marché de l'énergie industrielle, collective ou individuelle, représente 12 % de la valeur ajoutée, en ne prenant en compte que la part commercialisée. Il s'agit du segment ayant enregistré la plus forte progression en 2023, avec une hausse de 15 %.
- Le marché de l'emballage bois, avec la tonnellerie représente 7 % de la VA.
- Enfin, le marché du mobilier en bois, qui représente 7 % de la valeur ajoutée, est resté globalement stable en 2023.

Tableau 3 : Parts des valeurs ajoutées par marchés finaux en 2023

	Mds €	% total	% (hors commerce)
Construction	12,9	85%	51%
Autres produits	1,1		4%
Emballage bois et carton	1.9		7%
Energie	3.1		12%
Meuble	1,7		7%
Pâte, papier et carton	4.7		19%
Commerces et services	4,5	15%	

4. EMPLOI DIRECT PAR MARCHÉ DE DESTINATION FINALE

En 2023, les emplois directs de la filière bois représentent plus de 418 585, en équivalent temps plein (ETP). La répartition des emplois directs en équivalent temps plein par marchés de destination est proche de celle de la valeur ajoutée.

Tout comme pour le graphique précédent, les activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois de la filière forêt-bois alimentent cinq marchés de destinations finales. Ceux-ci représentent environ 377k ETP, soit 83 % des emplois directs de la filière.

Les ETP représentés ici excluent les emplois liés aux services (transports, conseils, ...) et aux commerces qui sont associés à ces activités et marchés finaux. Les activités transversales à la filière comme le commerce de gros et de détails ainsi que les services représentent 62 860 emplois directs (ETP), soit 15 % de l'ensemble des emplois de la filière.



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Ainsi, la filière forêt-bois valorise un même matériau bois en satisfaisant simultanément plusieurs marchés indépendants. Dans son ensemble, cette multitude de débouchés permet à la filière d'avoir une forte résilience face aux évolutions conjoncturelles de tel ou tel marché. Par ailleurs, en complément de ceux existants, émergent de nouveaux marchés comme la chimie verte qui sont de réels relais de croissance.

Sur ces 355 725 d'ETP directs en 2023 (hors services) :

- Le marché de la construction, qui inclut tout le bois dans la construction, la rénovation, l'agencement des lieux de ventes et le génie civil, en représente la moitié (52%).
- Le marché de l'emballage bois avec la tonnellerie en rassemble 15 %.
- Le marché de pâte, papier et carton embauche près de 12% des ETP de la filière.
- Le marché de l'énergie industrielle, collective ou individuelle concentre 11% de ces emplois ;
- Le marché du meuble à base de bois en représente 7 %.
- Le marché des autres produits qui rassemble tous les autres produits manufacturés à base de bois en concentre seulement 4%.

Tableau 4 : Nombre d'ETP et la part d'emploi par marché de destination finale en 2023

	ETP	% (hors commerce)
Construction	183 420	52%
Autres produits	13 932	4%
Emballage bois et carton	52 734	15%
Energie	40 167	11%
Meuble	24 148	7%
Pâte, papier et carton	41 324	12%
Commerces et services	62 860	
Total	418 585	

5. VALEUR AJOUTÉE ET EMPLOI DIRECT PAR ACTIVITÉ

En 2023, près de la moitié de la valeur ajoutée et de l'emploi (en ETP), est créée par les activités de « production et transformation de produits bois » et plus d'un-tiers est créée par les activités de « mise en œuvre de produits bois ». Le reste (un-sixième) revient aux commerces et services. La répartition de la valeur ajoutée par activité est globalement en ligne avec la répartition des emplois.

Le poids de la production et de la transformation du bois est comparable aux parts de la mise en œuvre et des services, ce qui suggère un certain équilibre dans la création de valeur entre les différentes activités de la filière. En particulier, la part importante des activités de mise en œuvre de produits bois, qui sont non délocalisables, apporte un débouché de proximité aux activités de production.



PRINCIPAUX RÉSULTATS

De plus, la grande pluralité des emplois présents dans la filière, de l'industrie lourde à l'artisanat, du sylviculteur à l'agent immobilier ou l'enseignant chercheur met en exergue la représentativité de la filière bois dans les chaînes de valeur de l'économie française.

Tableau 5 : Parts de la valeur ajoutée et de nombre d'ETP par activité en 2023

	Part de la VA	Part d'ETP
Production et transformation de produits bois	49.5%	47.4%
Mise en œuvre de produits bois	35.3%	37.5%
Commerces et services	15.2%	15%

Les parts présentées dans le tableau sont calculées sur la base de 30 milliards d'euros de valeur ajoutée et de 418 585 équivalents temps plein (ETP) pour l'ensemble de la filière.

6. DESTINATIONS DE L'ACTIVITÉ « PRODUCTION ET TRANSFORMATION DE PRODUITS BOIS »

La production et les importations des branches de l'activité « production et transformation de produits bois » sont soit destinées à d'autres activités de transformation en France (consommation intermédiaire), soit destinées à la consommation finale en France, soit exportées.

En 2023, l'essentiel de la production et des importations des branches de l'activité « production et transformation de produits bois » reste destiné au marché national tant pour la transformation (consommation intermédiaire) que pour la consommation finale. Ainsi, la filière forêt-bois satisfait le marché intérieur en priorité et notamment la consommation finale française où 61% de la valeur consommée provient de la production française, en hausse par rapport à 2022 (55%). En ce qui concerne les importations destinées à la consommation intermédiaire, elles représentent 42% en baisse par rapport à 2022 (46%).

Tableau 6 : Part de la production et transformation des produits bois dans la consommation de la filière en 2023

	France	Import
Consommation intermédiaire	58 %	42 %
Consommation finale	61 %	39 %
Exportation	100 %	-

7. VALEUR AJOUTÉE DES ACTIVITÉS PAR MARCHÉ DE DESTINATION FINALE

En 2023, l'activité de mise en œuvre de produits bois représente 76 % de la valeur ajoutée dirigée vers la construction. Avec l'énergie, ce sont les seuls marchés où le périmètre de la VEM inclut la mise en œuvre. Dans le cas de l'énergie, cette activité correspond à la branche « 60 - Travaux d'installation de chauffage au bois » qui a été ici classifiée comme « mise en œuvre » par convention, elle représente 26% de la valeur ajoutée de la filière.



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Tableau 7 : Valeur ajoutée des activités par marché de destination finale (en Mds€)

	Construction	Pâte, papier et carton	Emballage bois	Energie	Meuble	Autres produits
Production et transformation de produits bois	3,1	4,7	1,9	2,3	1,7	1,1
Mise en œuvre de produits bois	9,2	-	-	0.8	-	-
Total (24.2 Mds €)	12.9	4.7	1.9	3.1	1,7	1,1

8. EMPLOIS PAR ACTIVITÉ ET MARCHÉ DE DESTINATION FINALE

Très proche de la figure précédente, l'activité de mise en œuvre de produits bois représente près de 78 % des emplois directs dirigés vers la construction. Avec l'énergie, ce sont les seuls marchés où le périmètre de la VEM inclut la mise en œuvre. Dans le cas de l'énergie, cette activité correspond à la branche « 60 - Travaux d'installation de chauffage au bois » qui a été ici classifiée comme « mise en œuvre » par convention.

Ce graphique est un approfondissement de l'approche marché (cf. graphique « Emplois directs par marchés de destinations finales ») où l'on met en avant les activités décrites précédemment. Ces cinq marchés représentent 85 % des emplois directs (ETP) de la filière. Cela exclut les services (transports, conseils, ...) et le commerce qui sont associés à ces activités et marchés finaux. Les 15 % restants proviennent de la catégorie « commerces et services transversaux ». Cette catégorie transversale à tous les marchés inclut le commerce de gros et de détails ainsi que les services transversaux.

Tableau 8 : Nombre d'ETP des activités par marché de destination finale

	Construction	Autres produits	Emballage bois	Energie	Meuble	Pâte, papier et carton
Production et transformation de produits bois	40 218	13 932	52 734	26 227	24 148	41 324
Mise en œuvre de produits bois	143 203	0	0	13 940	0	0
Total (355 725 ETP)	183 420	13 932	52 734	40 167	24 148	41 324



9. PART DE BOIS FRANÇAIS EN VOLUME PAR FILIÈRE D'USAGE

Les différents produits de la consommation finale française des filières d'usage « bois énergie » et « bois d'œuvre » sont réalisés avec une part importante de bois provenant de ressources françaises (produits de la forêt, produits connexes de scieries et bois recyclés). Il s'agit donc de filières à dominantes locales avec les retombées socio-économiques associées : réduction des émissions de carbone, emplois et valeur ajoutée créés dans les territoires, ...

La part du bois français est différente selon les filières d'usage, sa variation par rapport à 2022 se présente comme suit :

Tableau 9 : Part du volume du bois français en 2022 et 2023

	2022	2023
Filière d'usage bois d'œuvre	61%	65%
Filière d'usage bois d'industrie	19%	25%
Filière d'usage bois énergie	77%	81%

Tout comme la part du bois français en 2023 qui a légèrement augmenté pour la filière d'usage de bois d'œuvre (65%) par rapport à celle de 2022 (61%). Les parts des filières d'usage en bois d'industrie et en énergie ont également augmenté de 6 et 8 points relativement.



L'actualisation de la VEM en 2023 permet d'avoir la vision la plus actuelle de la situation économique de la filière Forêt-bois. Cette actualisation nous permet de mettre sur le site de la VEM les dernières tendances des marchés et segments de marché de la filière via l'actualisation de la valeur ajoutée, le nombre d'ETP ainsi que les flux de commerce internationaux pour l'année 2023 de chacune des branches du TER.

L'équilibrage de la matrice TER permet aussi la production de diagrammes de Sankey permettant de tracer les échanges interbranches des flux physiques de la filière Forêt-bois. Ces diagrammes permettent aux différents acteurs de la filière d'observer la traçabilité de la ressource bois de la récolte à la fabrication des produits finis en passant par la première et la deuxième transformation.